

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

du

MERCREDI 16 DECEMBRE 2020

Après-midi

COMMISSIE VOOR BUITENLANDSE BETREKKINGEN

van

WOENSDAG 16 DECEMBER 2020

Namiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.04 uur en voorgezeten door mevrouw Els Van Hoof.

La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 04 et présidée par Mme Els Van Hoof.

Les textes figurant en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes déposés par les auteurs.

De teksten die in cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

01 Question et interpellation jointes de

- **Katrin Jadin à Sophie Wilmès (VPM Affaires étrangères et européennes) sur "L'aide humanitaire en Arménie et dans l'Artsakh" (55011113C)**

- **Ellen Samyn à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "L'aide humanitaire dans l'Artsakh" (55000056I)**

01 Samengevoegde vraag en interpellatie van

- **Katrin Jadin aan Sophie Wilmès (VEM Buitenlandse en Europese Zaken) over "De humanitaire hulp in Armenië en in Artsach" (55011113C)**

- **Ellen Samyn aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De humanitaire hulp in Artsach" (55000056I)**

01.01 **Katrin Jadin** (MR): Madame la présidente, j'espère qu'on m'entend bien. Je ne vais malheureusement pas utiliser le casque parce que je me rends compte qu'il y a un problème de connexion. Je promets que je vais régler cela pour la nouvelle année.

Madame la ministre, depuis l'accord de cessez-le-feu, l'Arménie et l'Artsakh sont plongés dans une crise humanitaire et économique. Des milliers de déplacés arméniens ont perdu leur maison, leur emploi. À cela s'ajoute évidemment la crise sanitaire qui ne cesse d'augmenter dans le pays suite aux accumulations des populations dans des hôtels, des maisons ou refuges en Arménie.

L'Artsakh se trouve dans une situation économique presque insurmontable car tout est à reconstruire. Les blessés ont besoin de soins, les familles des soldats tués ont besoin d'être prises en charge.

Madame la ministre, notre pays pourrait-il apporter une aide humanitaire à l'Arménie ainsi qu'à l'Artsakh, qui doivent reconstruire les infrastructures civiles, les maisons et les bâtiments bombardés afin de permettre à la population de revenir chez elle et afin de donner un logement aux personnes qui ont perdu leur habitation dans les zones qui passent désormais sous le contrôle de l'Azerbaïdjan?

Une présence internationale ou européenne est-elle envisagée en Artsakh afin d'établir un point de contact?

Je tiens à relever que j'ai également posé cette question à la ministre des Affaires étrangères. Elle comporte en effet deux volets, l'un sur l'aide humanitaire, l'autre sur la situation politique. Madame la ministre, je comprendrais si vous ne savez pas vous prononcer sur la deuxième question. Je vous remercie.

01.02 **Ellen Samyn** (VB): Mevrouw de minister, collega's, reeds tijdens de oorlog, maar zeker sinds het zogenaamde staakt-het-vuren tussen Armenië en Azerbeïdjan zijn de bewoners van Artsach in een humanitaire en economische crisis terechtgekomen. Er zijn duizenden ontheemde Armeniërs die hun huis, hun baan en, in het ergste geval, familieleden zijn kwijtgeraakt. Naar verluidt zouden 5.000 mensen om het

leven zijn gekomen. Onder de slachtoffers vallen niet enkel militairen, maar ook vele burgerslachtoffers te betreuren. Tijdens het Turks-Azerisch offensief werden niet alleen militaire doelwitten geviséerd, maar werden ook bewust civiele doelwitten als scholen, kerken, historische monumenten, graven en ziekenhuizen gebombardeerd. De omvang van de schade aan de infrastructuur en de economische gevolgen zijn zeer groot, maar ook de medische situatie in het getroffen gebied is zeer ernstig te noemen. Zonder voldoende humanitaire, medische en logistieke hulp dreigen de bewoners van Artsach zich in een uitzichtloze situatie te bevinden.

Mevrouw de minister, tijdens uw beleidsverklaring zei u dat er voor humanitaire hulp een substantiële bijdrage wordt geleverd aan onder andere het Rode Kruis en de VN-Vluchtelingenorganisatie. Deze organisaties mogen bijgevolg zelf autonoom beslissen waar de meeste noden zijn en waar en hoe deze middelen worden ingezet. De Franse regering stuurde al twee cargotransporten, met onder andere medisch noodmateriaal, rechtstreeks naar de getroffen regio.

Mevrouw de minister, zijn er garanties dat de Belgische bijdrage aan het Rode Kruis en de UNHCR direct ten goede komt aan de getroffen burgerbevolking in het gebied?

Zal de Belgische regering, in navolging van de Franse, alsnog overwegen om zelf humanitaire, medische en logistieke hulp te verstrekken?

Hebt u contact gehad met de lokale overheden en de overheid in Armenië om na te gaan waar precies de noden zijn?

01.03 Minister **Meryame Kitir**: Dank u, mevrouw Jadin en mevrouw Samyn, voor uw vragen.

La situation humanitaire dans cette région m'inquiète également.

À ce stade de l'année, le budget humanitaire belge est totalement alloué et il n'est pas prévu de fournir une aide directe. Néanmoins, même si la Belgique ne soutient pas directement des organisations en particulier pour cette crise, notre aide humanitaire est apportée aux populations dans le besoin de manière indirecte à travers des financements flexibles, que ce soit via des fonds humanitaires ou en tant que ressources générales que nous allouons à des organisations internationales reconnues. La Belgique est en effet engagée dans l'aide humanitaire rapide, flexible et efficace.

Het Internationale Rode Kruiscomité (ICRC), een organisatie die in 2020 van België een flexibele financiering van 8,5 miljoen euro ontving, is een actieve actor in de huidige crisis. Dankzij de flexibele financiering die het ICRC ontving, kon de organisatie activiteiten opzetten om bevolkingsgroepen te hulp te komen die door het conflict worden getroffen.

Twee andere voorbeelden zijn het IRA-fonds van het Wereldvoedselprogramma, dat in 2020 een Belgische steun ontving van 7,5 miljoen euro, en het Disaster Relief Emergency Fund (DREF) van de Internationale Federatie van het Rode Kruis en de Rode Halve Maanvereniging, dat een Belgische steun van 1,5 miljoen euro ontving in 2020. Zowel de IRA als het DREF konden mede dankzij die steun humanitaire hulp verlenen aan de regio.

Nous sommes aussi en contact avec nos collègues européens. La DG ECHO qui est responsable des opérations d'aide humanitaire de l'Union européenne monitorise régulièrement la situation mais n'a pas encore matérialisé son aide sur le terrain. À ce jour, nous n'avons pas d'information sur des discussions en vue de l'établissement d'un point de contact européen sur place.

01.04 **Katrin Jadin** (MR): Merci beaucoup, madame la ministre, pour les éléments que vous avez fournis, de manière étayée.

J'entends que de nombreuses discussions sont encore à avoir. J'espère que nous aurons l'occasion, suite à une résolution qui sera votée cet après-midi en séance plénière, de voir comment nous pourrions concrètement apporter notre petite pierre à l'édifice. C'est un souhait que je formule également pour l'année prochaine. Je veux parler non seulement de ce qui concerne la responsabilité qui est la nôtre de garantir une pacification dans la région, mais aussi de la manière de venir en aide de façon humaine et concrète en termes d'infrastructures.

Je vous remercie et je vous souhaite à tous une bonne et heureuse fin d'année.

01.05 Ellen Samyn (VB): Mevrouw de minister, België geeft onrechtstreeks wel hulp aan de getroffen regio. Dat wordt uiteraard bijzonder geapprecieerd. Ik heb vernomen dat ook de Vlaamse regering geld heeft vrijgemaakt, weliswaar via een ngo. We durven toch aandringen om nog een stapje verder te zetten. Ik begrijp dat het omwille van covid niet makkelijk zal zijn om cargo of personeel dat ook hier zeer dringend nodig is, daarheen te sturen, maar een extra steentje bijdragen en als Belgische regering letterlijk zelf medische en logistieke hulp ter plaatse sturen, zou een mooi gebaar zijn.

Moties Motions

De **voorzitster**: Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.
En conclusion de cette discussion, les motions suivantes ont été déposées.

Een motie van aanbeveling werd ingediend door mevrouw Ellen Samyn en luidt als volgt:

"De Kamer,

gehoord de interpellatie van mevrouw Ellen Samyn

en het antwoord van de minister van Ontwikkelingssamenwerking, belast met Grote Steden,

- aangezien de medische situatie in het getroffen gebied zeer ernstig te noemen is,
 - gezien de doelbewuste vernieling – door het Turks-Azerische offensief – van civiele doelwitten waaronder scholen, ziekenhuizen, kerken en historische monumenten;
 - aangezien door de winterperiode alsook door de covidpandemie de bewoners van Artsakh dreigen zonder voldoende humanitaire, medische en logistieke hulp in een uitzichtloze situatie te belanden;
 - gelet op het feit dat de Franse regering reeds het goede voorbeeld gaf en verschillende cargovluchten met medisch materiaal, een mobiele unit (voor verzorging van 500 mensen), dekens, hygiënekits, gezondheidsproducten, kleding en speelgoed stuurde naar de regio in nood;
- vraagt de regering
om zelf, rechtstreeks, humanitaire, medische en logistieke hulp te verstrekken aan de getroffen burgerbevolking in het getroffen gebied."

Une motion de recommandation a été déposée par Mme Ellen Samyn et est libellée comme suit:

"La Chambre,

ayant entendu l'interpellation de Mme Ellen Samyn

et la réponse de la ministre de la Coopération au développement, chargée des Grandes villes,

- vu la situation médicale extrêmement grave dans la région touchée;
 - vu la destruction délibérée – par l'offensive conjuguée de la Turquie et de l'Azerbaïdjan – de cibles civiles parmi lesquelles des écoles, des hôpitaux, des églises et des monuments historiques;
 - vu la situation désespérée qui menace les habitants de l'Artsakh en cette période hivernale et de pandémie de covid-19 s'ils ne reçoivent pas une aide humanitaire, médicale et logistique suffisante;
 - vu le bon exemple déjà donné par le gouvernement français lequel a déjà envoyé dans la région sinistrée plusieurs avions chargés de matériel médical, d'une unité mobile (pour soigner 500 personnes), de couvertures, de kits d'hygiène, de produits sanitaires, de vêtements et de jouets;
- demande au gouvernement
de fournir directement à la population civile de la région touchée une aide humanitaire, médicale et logistique directe."

Een eenvoudige motie werd ingediend door mevrouw Vicky Reynaert.

Une motion pure et simple a été déposée par Mme Vicky Reynaert.

Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.

Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.

02 Question de Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "L'accaparement de terres dans les départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti" (55011135C)

02 Vraag van Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "Land grabbing in de departementen in het noorden en het noordoosten van Haïti" (55011135C)

02.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la ministre, ma question concerne l'accaparement

des terres dans les départements du nord et nord-est d'Haïti.

La situation actuelle en Haïti est critique, et ce, depuis plusieurs années. Depuis longtemps et spécialement depuis que le gouvernement de Jovenel Moïse a été mis en place en 2017, de nombreux problèmes de respect des droits humains, de l'État de droit, de démocratie, d'impunité et de corruption sont dénoncés par la société civile et les acteurs multilatéraux.

En plus de cela, les politiques économiques mises en œuvre par l'État haïtien le sont en violation des droits des populations locales et au détriment de l'environnement, du patrimoine historique et culturel et de l'agriculture locale.

Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, des entreprises multinationales, l'État haïtien et des hommes d'affaires locaux ont développé des méga projets contraires aux intérêts fondamentaux des populations locales: exploitations minières, zones franches industrielles, touristiques et agro-industrielles.

Ces projets s'accompagnent souvent de persécutions, de violences, d'intimidation et d'accaparement de terres. C'est ce qui ressort notamment d'une note récente publiée en novembre 2020 par une dizaine d'organisations de défense des droits des paysans et paysannes après avoir effectué une mission d'observation dans les départements du nord et du nord-est du pays. Les paysans se voient alors extorquer leurs terres par de faux titres de propriété et ainsi privés de leur droit de propriété, de cultiver, de se nourrir.

J'avais déjà interrogé votre collègue M. De Croo en juillet 2020 au sujet d'attaques armées contre l'association haïtienne SOFA qui cultive des terres aujourd'hui convoitées pour la mise en œuvre d'un projet d'agro-industrie.

La situation est urgente en Haïti et nécessite une réaction de la part de notre pays et des instances internationales. Il est temps que nous agissions afin de rétablir une situation démocratique et sécuritaire dans ce pays.

Madame la ministre, vous vous êtes engagée, dans votre exposé d'orientation politique, en faveur de la sécurité alimentaire et du soutien de petites exploitations agricoles.

Mes questions sont les suivantes.

L'Ambassade belge était de visite dans le nord d'Haïti du 1^{er} au 3 décembre. Apporterez-vous une attention toute particulière au problème d'accaparement des terres dans cette zone? De manière générale, j'aimerais savoir sur quoi les débats ont porté.

Quelle sera votre stratégie pour contribuer à lutter contre l'accaparement des terres en Haïti ? Avez-vous prévu un soutien particulier à la société civile haïtienne?

02.02 Meryame Kitir, ministre: Madame de Laveleye, je vous remercie pour votre question.

Mme l'ambassadrice et le premier secrétaire de l'Ambassade sont allés en mission en Haïti. En plus de la participation au dialogue stratégique en Haïti avec les ONG belges, des visites de haut niveau sont également organisées pour discuter de la situation du pays. Mme l'ambassadrice a soulevé cette question avec le premier ministre, Joseph Jouthe, et le ministre des Affaires étrangères, Claude Joseph, lors de sa visite en Haïti.

La lettre envoyée par notre ambassade spécifiquement sur le cas de SOFA, le partenaire haïtien d'Entraide & Fraternité, a également été remise en mains propres. Une réunion s'est aussi tenue avec le directeur du Centre pour la réforme agricole en Haïti qui est responsable du problème de l'accaparement des terres. Cet institut est tout à fait conscient de l'importance de cette question et est engagé dans la lutte contre l'accaparement des terres et le soutien de l'agriculture familiale en Haïti.

Cependant, la faiblesse du système judiciaire et le climat général d'impunité, entre autres, font qu'il est parfois difficile pour cet institut d'atteindre les résultats souhaités. Plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées dans le nord et le nord-est du pays. Trois projets de l'ONG Entraide & Fraternité ont été visités et une réunion a eu lieu avec ses partenaires locaux pour discuter de ce problème et de la réaction des autorités belges.

Au cours de la période 2017-2021, nous continuerons à soutenir financièrement le programme quinquennal d'Entraide & Fraternité, dont les partenaires locaux sont les principales victimes de cet accaparement des terres. La préparation du nouveau cadre stratégique commun (CSC) pour Haïti est actuellement en cours. De nouveaux programmes quinquennaux peuvent s'inscrire dans ce CSC pour la période 2022-2026. Après analyse et approbation éventuelle, ceux-ci seront également soutenus financièrement par la Coopération belge au développement. De cette façon, nous essayons de renforcer l'ensemble de la société civile haïtienne.

02.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie beaucoup.

Je pense que le fait que la diplomatie et vos services gardent un lien très proche avec la société civile locale et à travers les partenariats de nos ONG est évidemment un bon signal et la bonne stratégie à suivre. On sait que la société civile a un rôle clé à jouer quand on est dans des États fragiles, notamment au niveau politique. Ce sont vraiment les structures par excellence qu'il faut soutenir.

Je me réjouis d'apprendre qu'une attention importante a été portée aux partenaires de terrain et de savoir qu'un CSC pour Haïti est encore en construction. J'espère effectivement – et on reviendra sur ce sujet au travers d'une prochaine question plus loin dans l'agenda – qu'une attention particulière sera portée à des États tellement fragiles au niveau des structures étatiques pour que la société civile reçoive le soutien qu'elle mérite. On serait heureux d'avoir les résultats de ce prochain CSC dans les mois à venir.

Je vous remercie beaucoup pour l'intérêt que vous avez porté à ce dossier.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

De **voorzitster**: Mevrouw Depoorter is momenteel niet aanwezig om haar vraag nr. 5501177C te stellen.

03 Questions jointes de

- **Malik Ben Achour à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La dette des pays du Sud" (55011602C)**
- **Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "Les dettes des pays en développement" (55011769C)**

03 Samengevoegde vragen van

- **Malik Ben Achour aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De schulden van de landen van het Zuiden" (55011602C)**
- **Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De schulden van de ontwikkelingslanden" (55011769C)**

03.01 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, madame la ministre, en avril dernier, les États membres du G20 et du Club de Paris, dont la Belgique, avaient annoncé la suspension temporaire de certaines des dettes contractées par 73 pays classés parmi les plus pauvres. Ce moratoire a pris effet le 1^{er} mai et portait sur 14 milliards de dettes bilatérales selon les données du FMI et de la Banque mondiale.

Le 22 novembre dernier, les chefs d'État du G20 se sont entendus sur une prolongation du gel jusqu'au 30 juin prochain. Cette entente se traduit par la mise sur pied d'un "cadre commun de traitement de la dette" auquel même la Chine, qui concentre 63 % des créances dues aux nations du G20, s'est ralliée.

Si la volonté affichée semble ambitieuse, les carences ne manquent pourtant pas. Certains pays, comme le Soudan, l'Erythrée, le Zimbabwe ou la Syrie sont exclus du dispositif parce que leurs remboursements au FMI ne sont pas à jour. Inutile de faire un dessin pour en comprendre les raisons. Aucune indication n'est donnée à ce stade quant à la façon dont se fera le contrôle des accords passés avec les créiteurs. Enfin, se pose la question de la participation des bailleurs de fonds privés qui détenaient, en 2019, 65 % de la dette extérieure totale du Sud. L'exemple récent de la Zambie, qui se trouve actuellement en défaut de paiement du fait du refus des prêteurs privés d'accepter un ajournement, illustre cette difficulté.

Il convient de saluer la décision prise par le G20 mais nous savons qu'elle ne suffira pas. La solution provisoire apportée revient en quelque sorte à, pour reprendre les termes du réseau Eurodad, écoper le Titanic avec un seau.

Je sais, madame la ministre, que vous partagez cette analyse. C'est ce qu'indique d'ailleurs votre note de politique générale. Je souhaiterais dès lors vous poser les questions suivantes. Comment la Belgique compte-t-elle convaincre la Banque mondiale et le FMI de s'engager sur la voie de l'annulation? Quelle sera votre stratégie afin d'amener les acteurs privés à s'associer à ce mouvement? Dès à présent, dans le cadre européen, plaidez-vous pour que l'Union européenne incite le G20 à revoir ses ambitions à la hausse?

03.02 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, ma question est très similaire, si ce n'est que je vous interrogeais également sur les dettes bilatérales belges.

Le 22 novembre, les chefs d'Etats du G20 se sont mis d'accord pour prolonger la suspension du paiement de certaines dettes jusqu'en juin 2021, suite à un premier accord décidé en avril 2020. Ils soulignent par ailleurs que l'ampleur de la crise est telle que des mesures allant au-delà de ce moratoire sont nécessaires, mais toujours au cas par cas.

Le G20 continue donc de privilégier des ré-échelonnements de dettes en cas de difficulté de paiement, mais n'envisage pas d'annulation.

Le G20 s'est mis d'accord sur un Cadre commun de traitement de la dette qui pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, il ne concerne que 73 pays. Deuxièmement, tout accord sur une prolongation ou un allègement est conditionné à un accord avec le FMI. Enfin, les différents créanciers ne sont pas visés de la même manière puisque la Banque Mondiale n'envisage aucun allègement pour les dettes contractées chez elle, et le G20 n'émet aucune injonction aux créanciers privés qui détiennent aujourd'hui la majorité des dettes des pays du Sud.

Notre accord de gouvernement ainsi que votre Note de Politique stipule que la Belgique s'engage sur la voie des annulations de dettes bilatérales et multilatérales. Vous reconnaissez que "le report temporaire des paiements pour un nombre limité de pays en développement, comme convenu lors du G20 et du Club de Paris sous l'impulsion de la Banque mondiale et du FMI, ne suffira pas."

Voici donc mes questions :

Avez-vous pu plaider pour que l'UE incite le G20 à revoir son Cadre commun?

Quel rôle avez-vous pu, ou allez vous tenir dans les instances de la Banque Mondiale et du FMI pour encourager ces créanciers sur la voie d'annulation?

Où en sommes-nous au niveau belge concernant les annulations des dettes bilatérales?

03.03 Meryame Kitir, ministre: Madame la présidente, monsieur Ben Achour, madame de Laveleye, je vous remercie pour vos questions.

La situation est préoccupante. Il est clair que les mesures actuelles, notamment la suspension temporaire de certaines dettes, ne seront pas suffisantes pour de nombreux pays et que des initiatives structurelles sont nécessaires. Dans le même temps, la situation est extrêmement complexe. Ainsi, le secteur privé joue un rôle bien plus important qu'auparavant. Dans certains pays, la majeure partie de la dette est détenue par des investisseurs privés. Il ne suffira pas de leur demander gentiment de participer à des initiatives structurelles d'allègement de la dette.

D'une part, une approche conjointe dans le cadre du programme du FMI augmentera les chances de participation des créanciers privés. D'autre part, des mesures contraignantes sont nécessaires. La Belgique occupe une position unique. En 2016, ce Parlement a pris une initiative pionnière pour couper les ailes aux fonds vautours. Cette mesure, soutenue par presque tous les groupes politiques de ce Parlement, est reconnue internationalement. Elle montre clairement que des initiatives nationales provoquent un impact important. J'invite l'Union européenne et la communauté internationale à prendre des dispositions semblables.

Une approche multilatérale et structurelle est également indispensable. Le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces mesures structurelles. Leurs directions respectives ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de dispositions plus structurelles et en appellent à

l'action. Cet appel est soutenu par la Belgique. Comme la tutelle sur la Banque mondiale est exercée conjointement avec le ministre des Finances, je souhaite nouer un dialogue afin de parvenir à une approche cohérente.

J'ai également demandé à mon administration de constituer un groupe de travail interdépartemental qui recourra aussi à l'expertise du monde universitaire et de la société civile. L'objectif est de formuler des actions concrètes, tant au niveau bilatéral que multilatéral.

La Belgique plaide sans relâche pour une approche européenne plus ambitieuse. C'est pourquoi j'ai vivement préconisé des mesures supplémentaires de la part de "Team Europe" lors du Conseil des ministres du Développement du 23 novembre.

Je suivrai de près le développement de ce dossier dans les semaines et les mois à venir.

03.04 Malik Ben Achour (PS): Madame la ministre, je vous remercie.

J'ai trouvé votre réponse rassurante, en tout cas en termes d'ambitions. Je crois que, pire que de ne rien faire, il y a le fait de faire semblant de faire quelque chose d'utile. Je crois qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire semblant de faire quelque chose d'utile.

Je renvoie à une carte blanche qui a été publiée dans la presse francophone, cosignée par Entraide & Fraternité, Oxfam Belgique, le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes et le CNCD-11.11.11. Ce texte publié le 30 novembre est forcément très critique par rapport à la démarche du G20. Il rappelle d'ailleurs que le moratoire sera insuffisant puisque, jusqu'à présent, il ne concerne que 1,68 % des remboursements dus en 2020 par l'ensemble des pays dits en développement.

Je répète: pire que de ne rien faire, il y a faire semblant de faire quelque chose d'utile. Nous comptons évidemment sur vous pour porter ce message et décupler l'ambition de la communauté internationale sur cet enjeu crucial, vital pour le développement des pays du Sud.

03.05 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Merci beaucoup, madame la ministre.

Ce n'est pas la première fois que vous partagez avec nous votre souci d'avancer sur ce dossier. Nous n'attendions pas ces questions-là. Nous avons vu que vous vous étiez exprimée sur les réseaux sociaux, et peut-être même dans la presse. J'ai peut-être manqué ces interventions. C'est important parce que vous envoyez un signal très fort. Nous sommes un petit pays mais nous avons tout de même un rôle important à jouer. Je crois que le message que vous portez est clair. Nous devons nous rappeler que la crise du covid touche très gravement les pays dits du Sud. Quand nous voyons combien ceux-ci consacrent de ressources au remboursement de la dette par rapport à ce qu'ils dépensent pour les besoins primaires de leur population, nous savons comme vous que nous devons trouver des solutions rapidement.

Or, effectivement, le moratoire ne touche que très peu de pays actuellement. En plus, il met ceux-ci dans la situation de devoir négocier des contrats avec le FMI ou la Banque mondiale. On sait bien que ces contrats sont très rarement au bénéfice des pays qui doivent rembourser des dettes. C'est pour cela que nous vous encourageons à continuer vraiment sur la voie que vous avez annoncée dans votre note de politique générale, que nous saluons encore une fois, et qui consiste à trouver des solutions rapidement, tant au niveau des dettes multilatérales que des dettes bilatérales. La Belgique reste créancière. Je vous ai fait parvenir une question écrite et je pense que je vais recevoir la réponse à celle-ci dans les prochains jours, dès que vos services seront prêts. On doit pouvoir examiner de quels montants on parle au niveau des dettes bilatérales belges et la manière d'avancer dans ce domaine. J'insiste sur le fait que nous sommes un petit pays mais que nous pouvons faire la différence en ayant des pratiques utiles et solidaires pour ces pays qui en ont tellement besoin aujourd'hui.

Merci pour ce que vous avez déjà entamé. Nous resterons en dialogue, au niveau du Parlement, sur ces questions.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Questions jointes de

- **Christophe Lacroix à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La santé sexuelle et reproductive" (55011603C)**
- **Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "Les dépenses consacrées à la santé sexuelle et au VIH dans le budget Coopération au développement" (55011618C)**

04 **Samengevoegde vragen van**

- **Christophe Lacroix aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De seksuele en reproductieve gezondheid" (55011603C)**
- **Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De uitgaven voor seksuele gezondheid en hiv in de begroting van Ontwikkelingssamenwerking" (55011618C)**

04.01 **Christophe Lacroix** (PS): Madame la ministre, depuis 2007, la santé et les droits sexuels et reproductifs (les SDSR) sont à l'ordre du jour de la Coopération belge au développement. L'attention politique n'a depuis cessé de croître avec l'inclusion des SDSR dans la loi relative à la coopération au développement ainsi que dans les stratégies en matière d'égalité de genre et de santé et dans la stratégie politique consacrée à l'aide humanitaire de la DGD.

En approuvant l'Agenda 2030, la Belgique s'est engagée avec les autres États membres des Nations Unies à mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030. Il nous reste dix ans et ce, même si nous sommes confrontés à une autre épidémie muée en pandémie. Or, pour ce qui est de celle de VIH, 9 des 14 pays partenaires de la Belgique font actuellement face à une épidémie généralisée. Et dans ces pays partenaires, plusieurs groupes sont en outre touchés par des épidémies concentrées.

Malgré l'urgence, nous constatons ces dernières années une forte diminution des dépenses totales consacrées à la santé et à la santé reproductive qui contribuent à la lutte contre le VIH, mesurées à l'aide du marqueur VIH. Comparé à l'année de dépenses 2016, nous observons en 2019 une réduction de moitié des dépenses qui peuvent profiter à la lutte contre le VIH.

Madame la ministre, dans votre déclaration de politique vous affirmez que "les droits sexuels et reproductifs ainsi que les soins de santé demeurent une priorité vitale", ce que nous saluons. Comment comptez-vous renforcer votre attention accordée au VIH, dans le cadre de la santé et des droits sexuels et reproductifs? Je vous remercie pour votre réponse.

04.02 **Séverine de Laveleye** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, Sensoa International a publié son rapport annuel sur les dépenses de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) consacrées aux droits sexuels et reproductifs et à la lutte contre le virus du SIDA en 2019. D'autres organismes tels qu'Oxfam avaient, eux aussi, réalisé des analyses à ce sujet.

Ce rapport rappelle plusieurs faits interpellants. Ainsi, dans les pays à faible revenu et revenu intermédiaire, 111 millions de grossesses par an sont non planifiées et près de 300 000 femmes meurent en lien avec des complications liées à la grossesse ou l'accouchement. Par ailleurs, en Afrique subsaharienne, quatre nouvelles infections sur cinq sont diagnostiquées chez les filles.

Pourtant, la communauté internationale s'est engagée, au travers de l'Agenda 2030, à garantir d'ici 2030 l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à éradiquer l'épidémie de VIH. Il faut néanmoins reconnaître que la réalisation de cet agenda est trop lente et que la pandémie de covid-19 risque de saper les progrès déjà réalisés.

D'après les résultats de l'analyse, la part de l'aide allouée à la santé et à la santé reproductive dans les dépenses totales de la DGD diminue. Depuis 2016, nous sommes confrontés à une baisse constante pour arriver en 2019 à 11,08 % des dépenses de la DGD. Par ailleurs, le rapport montre une diminution d'un quart des ressources allouées à la santé sexuelle et reproductive en 2019 par rapport au niveau enregistré au début de la précédente législature. Enfin, le rapport montre une réduction de moitié des dépenses qui peuvent profiter à la lutte contre le VIH entre 2016 et 2019.

Le rapport mentionne néanmoins positivement que la part des moyens attribués à la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile (SGMNI) a augmenté ces dernières années, en soulignant toutefois qu'il n'est pas possible d'identifier, dans ces dépenses, les facteurs qui contribuent spécifiquement à la santé sexuelle et reproductive.

En lien avec l'accord de gouvernement, qui rappelle la priorité donnée à la santé reproductive et sexuelle, quel pourcentage de notre aide publique au développement (APD) comptez-vous allouer à cette priorité en 2021?

Pensez-vous pouvoir allouer davantage de ressources à la lutte contre le VIH?

Comment pensez-vous pouvoir clarifier quelle part de l'APD revient effectivement à la santé reproductive et sexuelle? Une démarche peut-elle être entreprise vis-à-vis du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE pour le sensibiliser aux limites des marqueurs SGMNI?

04.03 Meryame Kitir, ministre: Chère collègue, je vous remercie pour votre intérêt concernant la santé de la Coopération au développement et la situation des personnes vivant avec le VIH.

Nous apprécions les rapports annuels de Sensoa. Les dépenses en santé sexuelle et reproductive montrent en effet une stagnation en 2017, en comparaison avec l'année 2016.

Les dépenses reflètent aussi les cycles de programmation des acteurs de la coopération. Entre-temps, de nouveaux programmes de coopération bilatérale, avec des budgets considérables ont été élaborés spécifiquement dans le domaine de la santé et du droit sexuel et reproductif, y compris le VIH.

Il s'agit de programmes au Bénin, en Guinée, au Burkina Faso, au Rwanda et au Sénégal. La coopération bilatérale, via Enabel, a alloué en 2018 un budget de 18,5 millions d'euros et l'année suivante, un total de 53,8 millions d'euros pour des programmes de droit et de santé sexuelle et reproductive. Ceci représentait plus de 40 % de ce budget réservé en 2019.

Ceci reflète l'importance accordée par la Coopération belge en appui aux filles et femmes, dans nos pays partenaires, à réaliser leurs droits sexuels et de santé reproductive.

Pour répondre à la question de Mme de Laveleye sur le pourcentage de l'aide publique au développement à allouer à cette priorité en 2021, il est important de savoir que les enveloppes budgétaires ne sont pas attribuées au préalable par secteur. Le budget qui sera dépensé dépendra aussi des propositions que nous recevons des acteurs belges. Cela est surtout pertinent pour les acteurs indirects puisqu'ils ont un droit d'initiative, comme vous le savez.

Néanmoins, le secteur de la santé est le récipiendaire le plus important de l'aide publique au développement belge. Un nombre considérable de partenaires multilatéraux est actif dans le secteur de la santé en général et de la santé sexuelle et reproductive, notamment UNFPA, le Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et la malaria, UNAIDS et l'OMS.

À cela s'ajoutent nombre d'organisations qui contribuent, elles aussi, à la santé, comme par exemple l'UNICEF, qui constitue un partenaire fondamental pour les campagnes de vaccination.

En ce qui concerne la question sur l'attention portée à la lutte contre le VIH, notre attention se traduit de différentes manières, mais reste importante dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive. La Belgique promeut une approche intégrée de la santé pour s'assurer que les personnes vivant avec le VIH aient un accès aux traitements antirétroviraux. Elle promeut aussi la non-discrimination des personnes particulièrement affectées, y compris les utilisateurs de drogues, les travailleurs du sexe et la communauté LGBTQI.

La Belgique continue aussi son financement aux organisations multilatérales spécialisées, telles que UNAIDS, et au Fonds global de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et la malaria.

La pandémie du VIH ne sera pas résolue uniquement par des investissements en matière de traitement. Dans ce cadre, la Belgique plaide pour une attention accrue pour la prévention et soutient une prévention intégrée dans le système de santé, par exemple par la promotion de l'utilisation accrue de préservatifs pour protéger contre les grossesses non désirées et contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH.

Je rappelle également que la Belgique stimule une approche basée sur le droit à l'accès universel à la santé,

y compris un accès à la santé sexuelle reproductive pour les adolescentes. La Belgique encourage, à cette fin, des liens plus accrus entre les organisations travaillant sur le VIH, l'accès universel à la santé et la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Enfin, pour répondre à la question concernant la classification de l'OCDE pour les dépenses de l'aide publique, des instructions d'utilisation extrêmement détaillées ont été définies pour l'OCDE et sont disponibles en ligne et auprès de l'administration.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE procède régulièrement à une révision de son système de marqueurs qui, comme pour tous les marqueurs, connaît des forces et des faiblesses. Très souvent, le besoin de systèmes trop détaillés génère davantage d'efforts et accroît les risques d'erreur. Par ailleurs, l'information collectée risque de ne pas être complète et, au final, de ne pas être utilisée dans son ensemble.

Les données récoltées et codées par le biais des marqueurs nous donnent une vue d'ensemble proche de la réalité, ce qui permet de suivre de façon acceptable l'évolution des dépenses de l'aide publique au développement pour la santé générique, maternelle, néonatale et infantile.

04.04 **Christophe Lacroix** (PS): Madame la présidente, je voulais remercier Mme la ministre pour la qualité de sa réponse et surtout, le caractère très complet de celle-ci.

Je note la volonté de la ministre de poursuivre l'attention et le refinancement de ce qui est possible en matière de lutte contre le VIH et contre les maladies sexuellement transmissibles et pour défendre les droits sexuels et reproductifs dans les pays qui bénéficient de la coopération au développement.

Madame la ministre, vous avez particulièrement insisté sur la prévention. Je partage entièrement votre avis, d'autant que l'un des obstacles à la prévention et à la disponibilité des traitements se trouve parfois à côté de gouvernements qui font bien leur travail, avec des ministres de la Santé dans les pays en voie de coopération qui mettent en place, à travers des dispensaires et des hôpitaux, tout ce qui est possible de faire pour pouvoir utiliser les outils de prévention.

On remarque, par contre, que le dimanche, les autorités religieuses tiennent souvent un discours qui est tout à fait à l'opposé de ce que les institutions étatiques, les institutions internationales et les pays contributeurs au développement, et ici au développement des droits sexuels et reproductifs, vantent.

Ce n'est donc évidemment pas facile de lutter contre cette manière de faire, mais je pense qu'avec le dialogue vis-à-vis des États et vis-à-vis des autorités religieuses, on pourrait encore améliorer durablement la lutte contre le VIH et surtout, améliorer la santé sexuelle et reproductive de ces populations.

04.05 **Séverine de Laveleye** (Ecolo-Groen): madame la ministre, je vous remercie également pour la quantité d'informations que vous avez pu nous partager.

Il était important de souligner le fait que la priorité donnée à la santé reproductive et sexuelle et à la lutte contre le VIH-sida dépend des efforts consentis au niveau multilatéral, mais sur lequel vous avez une forme d'autonomie en ce qui concerne l'affectation des montants et au niveau de l'aide bilatérale directe, où là aussi un dialogue soutenu avec Enabel permet d'orienter les montants. Il est intéressant de le souligner. Ensuite, il y a les acteurs de la société civile qui fixent leurs priorités, mais on constate que la société civile est attentive à ces questions-là aussi et ne demande qu'à être partenaire de cette réflexion et de cette lutte.

Je comprends que l'on ne puisse définir d'emblée la ventilation des montants en pourcentage, mais cela peut être quand même un horizon politique. On n'était pas allé aussi loin que cela dans l'accord de gouvernement, mais je pense que c'était le souci partagé par les différents partis de pouvoir constater une priorité par le biais de données chiffrées. Sous la dernière législature, des choses intéressantes avaient été menées par M. De Croo, mais cela n'a pas transparu au travers des chiffres. Vous veillerez, entre la volonté politique et les chiffres sur la table, à ce qu'une réorientation soit remarquée.

J'insiste quand même sur les marqueurs. Vous dites: "Attention à ne pas être trop détaillé, car cela présente un risque"! Je suis complètement d'accord avec vous. On peut devenir fou quand on remplit les rapports et coche les différentes cases, mais là, il y a une espèce de consensus pour dire qu'il n'y a pas de transparence suffisante. Or, un bon monitoring et une bonne gestion de ces priorités passe nécessairement par une bonne visibilité quant aux moyens alloués, raison pour laquelle je voudrais que l'on soit attentive lors

des dialogues avec l'OCDE à l'avenir. Merci encore pour toutes les informations et le suivi.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

05 Question de Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "L'action Defend the Defenders" (55011617C)

05 Vraag van Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De actie Defend the Defenders" (55011617C)

05.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je n'aurai pas chaque fois autant de questions, mais c'était la première vraie séance. Forcément, il y en a beaucoup.

Cette question est directement liée à l'actualité. Le 10 décembre dernier on célébrait l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains adoptée en 1948.

Cette Journée des droits de l'homme vise à mettre en avant les droits humains, leur importance, le respect qu'on leur apporte mais également les violations qu'ils subissent dans le monde entier. L'objectif de leur défense a beau être largement partagé sur la planète, les atteintes aux droits humains sont encore très nombreuses. Dans de nombreux pays du monde, les défenseurs des droits humains sont intimidés, harcelés, arrêtés illégalement, attaqués et même souvent assassinés. La société civile est confrontée à une tendance décrite comme un *shrinking civic space*.

Ainsi, 72 ans ont passé depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits humains mais il existe encore trop de personnes sacrifiées pour leur cause: 304 défenseurs des droits humains auraient été assassinés en 2019, selon les signalements réalisés au Mémorial international pour les défenseurs des droits humains. Ces chiffres déjà bien trop élevés ne reflètent toutefois pas la réalité, qui semble bien plus préoccupante.

Voici donc mes questions, madame la ministre. En décembre 2019, une conférence *Claiming back civic space* avait eu lieu à l'initiative des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. Les recommandations, encore fort larges à l'époque, ont-elles déjà pu être intégrées, d'une façon ou d'une autre, dans les stratégies de la Coopération belge. Si oui, comment? Où en est-on dans la concrétisation?

Vous mentionnez dans votre note de politique générale, le projet de réalisation d'une étude des mécanismes de protection des défenseurs des droits humains. Où en est-on dans la mise en place de celle-ci? Quelle sera la composition du groupe d'étude, si on la connaît déjà? Quel est le calendrier de cette étude, et sur quels pays cette étude portera-t-elle, si vous le savez déjà? Je comprends que je vous pose une question assez rapidement dans le décours de votre mandat et je peux comprendre que nous n'y sommes pas encore.

05.02 Meryame Kitir, ministre: Madame la présidente, madame de Laveleye, comme vous le dites à juste titre, l'espace civique pour les organisations non gouvernementales et leurs partenaires se réduit de plus en plus dans de nombreux pays partenaires de la Coopération belge au développement. Cela les entrave non seulement dans leur travail visant à demander de la responsabilité et de la transparence au gouvernement, mais aussi dans leur lutte pour atteindre les objectifs de développement durable au cœur de l'Agenda 2030.

Les gouvernements recourent régulièrement à des mesures pour renforcer leur contrôle sur la société civile. Dans des régimes autocratiques, cette tendance peut étouffer la société civile.

Dans ma politique, je porterai une attention particulière aux principes du *enabling civic space*, c'est-à-dire le renforcement de l'espace pour la société civile. Cette thématique sera un point d'attention important. Je me pencherai sur la manière dont nous pouvons mettre en pratique les recommandations de l'étude de la conférence *Claiming back civic space*, organisée en 2019, en collaboration avec le CNCD-11.11.11 et le bureau d'études ECDPM.

Dans les semaines à venir, je souhaite élaborer avec mon administration un plan d'action plus concret. Je pense, par exemple, à des initiatives d'intégration et de renforcement de capacités au sein de mes services, à des initiatives concrètes avec des partenaires multilatéraux et européens, et au financement des initiatives spécifiques relatives à l'espace civique et aux défenseurs des droits humains. Les recommandations de

l'étude *Claiming back civic space* réalisée par le bureau d'études ECDPM est un bon point de départ pour réfléchir à des mesures concrètes pour préserver et élargir le champ d'action de la société civile.

Plusieurs pays et organisations ont déjà mis en place leur mécanisme de protection de défense des droits humains. C'est notamment le cas de nos pays voisins – la France et les Pays-Bas – mais aussi de l'Union européenne et de différentes organisations non gouvernementales.

J'ai l'intention de lancer début 2021 une étude qui analysera différents mécanismes, leurs points forts et leurs faiblesses, afin de mettre en place notre propre mécanisme. Des analyses des nécessités et des possibilités pourraient également être réalisées dans différents pays de notre coopération bilatérale.

Le mécanisme belge devra être complémentaire aux dispositifs existants. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche plus large déjà en cours sur l'opérationnalisation de l'approche de notre Coopération au développement en matière de droits de l'homme. Les premiers résultats de l'analyse sont attendus pour juin 2021, le rapport final pour la fin 2021.

Enfin, j'aimerais vous signaler qu'en 2020, des subventions ont été accordées au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ainsi qu'au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme afin de veiller, entre autres, au respect des droits humains dans le cadre des mesures prises par le gouvernement dans le contexte de la réponse à la pandémie de covid-19.

05.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la ministre, personne ne prétend qu'il est facile de répondre à ces enjeux.

Ce n'est surtout pas la Belgique qui peut imaginer toute seule les meilleures façons de défendre les défenseurs des droits humains. Cependant, comme la société civile belge est très active pour soutenir des ONG dans différents pays, on est forcément particulièrement sensible à ces questions, vu que les partenaires directs de nos ONG belges financées par l'aide publique au développement sont directement les cibles des exactions commises sur les populations. Cela met davantage de pression sur nos épaules et nous encourage à être fort attentifs.

Je vous remercie d'avoir déjà une vision claire sur les différentes étapes de l'année à venir et d'avoir déjà prévu une stratégie pour les mois qui viennent. Il serait vraiment intéressant qu'on puisse avoir au Parlement un peu de feedback sur la manière dont les choses avancent.

Je partagerai votre réponse avec tous les acteurs de la campagne "Defend the defenders" qui a eu lieu la semaine dernière. Je sais que le secteur académique travaille aussi beaucoup sur le sujet. Je pense que vous êtes également en dialogue avec lui. On devrait pouvoir avancer en flexibilité avec des réponses si pas parfaites au moins concrètes dans les mois qui viennent.

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

06 Samengevoegde vragen van

- **Wouter De Vriendt** aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De humanitaire situatie in de regio Idlib" (55011685C)
- **Wouter De Vriendt** aan Sophie Wilmès (VEM Buitenlandse en Europese Zaken) over "De humanitaire situatie in de regio Idlib" (55011686C)
- **Els Van Hoof** aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De humanitaire crisis in Idlib" (55011704C)
- **Wouter De Vriendt** aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De humanitaire hulp in de regio Idlib" (55011730C)

06 Questions jointes de

- **Wouter De Vriendt** à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La situation humanitaire dans la région d'Idlib" (55011685C)
- **Wouter De Vriendt** à Sophie Wilmès (VPM Affaires étrangères et européennes) sur "La situation humanitaire dans la région d'Idlib" (55011686C)
- **Els Van Hoof** à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La crise

humanitaire à Idlib" (55011704C)

- Wouter De Vriendt à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La situation humanitaire dans la région d'Idlib" (55011730C)

De **voorzitter**: Ik zie dat de heer De Vriendt niet aanwezig is, ook niet digitaal.

06.01 **Els Van Hoof** (CD&V): Mevrouw de minister, in een recente parlementaire resolutie vroeg het Parlement aan de regering additionele financiële bijdragen in te schrijven voor de humanitaire crisis in Idlib boven op de 14 miljoen euro voor de twee Syriëspecifieke humanitaire VN-fondsen. In plaats van extra middelen zou de Belgische bijdrage aan beide fondsen in 2021 dalen van 14 naar 9 miljoen euro.

Mijn vraag is dan ook heel eenvoudig.

Mevrouw de minister, zult u de komende weken de nodige stappen zetten om de parlementaire resolutie volledig te respecteren en uit te voeren onder de vorm van een extra financiële inspanning voor de humanitaire situatie in Idlib, die nog altijd erg penibel is?

Daarom vraag ik om te overwegen additioneel nog iets te doen voor beide humanitaire Syriëfondsen van de Verenigde Naties.

06.02 Minister **Meryame Kitir**: Mevrouw de voorzitter, de medewerkster van de heer De Vriendt heeft bij het begin van de vergadering aangegeven dat hij in de plenaire vergadering aanwezig moet zijn, maar ik zal toch op beide vragen antwoorden.

Ik heb enkele weken geleden de eer gehad om de makers van *For Sama* te ontmoeten. Hun verhaal heeft mij heel erg geraakt. Hun getuigenissen over het gebrek aan humanitaire toegang spraken boekdelen. Ik zal in mijn beleid dan ook blijven pleiten voor tijdige, veilige, duurzame en ongehinderde humanitaire toegang tot heel Syrië.

Met betrekking tot de vraag over de internationale inspanningen van ons land wil ik graag het engagement beklemtonen van België in de VN-Veiligheidsraad rond de humanitaire toegang in en tot Syrië. Nu wij de Veiligheidsraad verlaten, is het heel belangrijk dat wij die expertise van de afgelopen twee jaar blijven gebruiken op internationale fora, zodat de humanitaire toegang bewerkstelligd kan worden en humanitaire hulp op de efficiëntste manier kan worden geboden. Ik zal hieromtrent dan ook een coherent beleid nastreven, in afstemming met de minister van Buitenlandse Zaken.

Ik wijs erop dat er bijkomende middelen werden vrijgemaakt voor humanitaire hulp in heel Syrië, met inbegrip van interventies in het noordwesten van Syrië. Naast de toekenning van 2,3 miljoen euro aan het UNRWA voor emergency-cashbijstand aan kwetsbare Palestijnse vluchtelingen werd eveneens een financiering van 1 miljoen euro toegekend aan het ICRC voor de ondersteuning van de basisgezondheidszorg om tegemoet te komen aan kritieke noden, onder meer gelinkt aan de toenemende noden door COVID-19.

België zette in 2020 ook in op flexibele fondsen. Zo droeg ons land 7 miljoen euro bij aan zowel het Syria Humanitarian Fund als het Syria Cross-border Humanitarian Fund. Daarnaast droeg België in 2020 zo'n 22 miljoen euro bij aan het Central Emergency Response Fund. De versterking van dergelijke VN-fondsen maakt een grotere, snellere en meer gecoördineerde respons op basis van noden mogelijk, ook in Idlib. Zo ging in 2020 minstens 115 miljoen dollar vanuit de genoemde fondsen voor Syrië naar Idlib. Vanuit het CERF werd in 2020 56,8 miljoen dollar uitgereikt aan Syrië, waarvan een aanzienlijk deel voor de interventies in het noordwesten en noordoosten van Syrië, waaronder ook de regio Idlib.

Volgend jaar zullen wij ons blijven inzetten op flexibele fondsen. Ik kondigde vorige week nog een bijdrage van 17 miljoen euro aan voor het CERF voor 2021 en wij vernieuwden ons engagement voor het EU Madad Fund. Wij blijven ook de humanitaire fondsen voor heel Syrië ondersteunen, via een bijdrage aan zowel het Syria Humanitarian Fund als aan het Syria Cross-border Humanitarian Fund. Welke bijdragen wij daarvoor precies uittrekken, wordt momenteel nog bekeken. Een vermindering van de bijdrage aan het Syria Cross-border Humanitarian Fund is alvast waarschijnlijk, omdat er momenteel in tegenstelling tot vorig jaar geen humanitaire hulp via het fonds naar het noordoosten van Syrië gaat. Het is belangrijk dat wij humanitaire hulp kunnen bieden voor het volledige Syrische grondgebied. Alternatieven voor humanitaire hulp aan het noordoosten van Syrië voor 2021 worden bekeken. Naast de bijdrage aan flexibele fondsen zal België ook in

2021 bijdragen aan humanitaire hulpprogramma's van humanitaire partners van België in Syrië.

Ik ben mij ten zeerste bewust van de humanitaire noden in Idlib, alsook van de aanhoudende humanitaire noden in heel Syrië. Humanitaire partners wijzen ons regelmatig op de uitdagingen van de humanitaire noodhulpverlening in Syrië. De specifieke moeilijkheden, de context en de manier waarop er gewerkt dient te worden, verschillen sterk van regio tot regio. Wij bekijken momenteel hoe wij in 2021 op de meest gepaste manier zo goed mogelijk tegemoet kunnen komen aan de noden van de bevolking in het noordwesten en zuiden van Syrië, alsook in het noordoosten van Syrië, waar humanitaire toegang nu ook heel moeilijk wordt.

06.03 Els Van Hoof (CD&V): Mevrouw de minister, dank u voor uw volledig en gedetailleerd antwoord, dat ook inzicht geeft in de manier waarop wordt geëvalueerd en middelen worden toegewezen.

Ik noteer dat de middelen uit het humanitaire fonds van de VN niet alleen naar Idlib gaan. U hebt gelijk dat er een evaluatie nodig is; dat moest ook worden verduidelijkt ten opzichte van de koepel van ngo's, die hiervoor vragende partij zijn. In die zin is het goed dat u een en ander heroverweegt en nagaat wat er in de toekomst mogelijk is. De situatie is nog heel ernstig. Hier is de wet van Murphy van toepassing: Syriërs zijn op de vlucht en worden geconfronteerd met corona en overstromingen, terwijl er geen corridors zijn waarlangs hulp kan worden geboden en grensovergangen gesloten zijn. Wij moeten dus zeker waakzaam blijven en ik juich het toe dat u de situatie van nabij volgt.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

07 Vraag van Els Van Hoof aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De vaccinatie in de ontwikkelingslanden" (55011699C)

07 Question de Els Van Hoof à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La vaccination dans les pays en développement" (55011699C)

07.01 Els Van Hoof (CD&V): Mevrouw de minister, COVAX is de vaccinpijler, een wereldwijde samenwerking van onder meer de WHO en de Melissa & Bill Gates Foundation om de ontwikkeling, productie en billijke toegang tot COVID-19-tests, -behandelingen en -vaccins te versnellen. Al meer dan 170 landen sloten zich aan bij het initiatief en men zamelde al meer dan twee miljard dollar in om gezamenlijk COVID-19-vaccins aan te kopen en eerlijk te verdelen. De doelstelling van COVAX is om overal in de wereld de gezondheidswerkers – 3 % van de bevolking – en de risicopatiënten – 20 % van de bevolking – te vaccineren.

De Europese Commissie draagt in totaal 500 miljoen euro bij aan COVAX, maar ondertussen gaan de rijke landen lopen met de deals voor medicijnen en reserveren ze die voor zichzelf. Canada reserveerde 9 dosissen per staatsburger, de VS 7, het VK en Australië elk 6, de EU 5. COVAX reserveerde amper 0,3 dosissen per inwoner voor de 92 lage- en middeninkomenlanden. De EU alleen heeft al 1,5 miljard vaccins besteld voor 500 miljoen inwoners. COVAX bestelde tussen de 300 en 700 miljoen dosissen voor meer dan drie miljard mensen in de 92 landen. U ziet dat er dus een duidelijk onevenwicht is. In België kunnen we normaal gezien al tegen het einde van 2021 70 % van onze bevolking vaccineren, maar in arme landen zal het wachten zijn tot 2023 of 2024. De ongelijkheid zet zich ook hier door.

Vandaar de volgende vragen, mevrouw de minister.

Welke maatregelen zult u nemen om het COVAX-initiatief te versterken en te verzekeren dat ook de meest kwetsbaren over heel de wereld evenveel kansen krijgen om gevaccineerd te worden? Zult u binnen de EU pleiten om de bijdrage aan het COVAX-initiatief fors te verhogen? Welke bijdrage zal de Belgische Ontwikkelingssamenwerking leveren? Welke maatregelen zult u nemen om de logistieke problemen inzake vaccinatie in ontwikkelingslanden aan te pakken, vermits het vaccin lage temperaturen nodig heeft. Dat is moeilijker in een land met een zwak gezondheidssysteem.

07.02 Minister Meryame Kitir: Dank u voor uw belangstelling voor deze complexe maar toch zeer belangrijke kwestie van vaccinatie tegen COVID-19.

Wij vertrekken vanuit een gebaseerde aanpak om ervoor te zorgen dat burgers een stem hebben in hun ontwikkelingsproces en we verdedigen ook het principe van *leaving no one behind*. In de context van het COVID-19-vaccin betekent dit erover waken dat de zwaksten en de armsten niet vergeten worden.

Een toekomstig COVID-19-vaccin zal enkel effectief zijn als er wereldwijd een billijke toegang is tot het vaccin, met name door de bescherming van de gezondheidswerkers en diegenen die het meeste risico lopen. Internationale solidariteit is daarom noodzakelijk om de pandemie aan te pakken. Gezien de omvang van de COVID-19-pandemie en de zware gevolgen ervan op de bevolking zal alleen een internationale aanpak helpen om deze pandemie ook aan te pakken. Als de ziekte zich blijft verspreiden naar landen die geen toegang hebben tot behandeling of vaccin, dan zullen landen met een hoge vaccinatiegraad kwetsbaar blijven. Ik citeer de VN-secretaris-generaal Guterres: "Geen enkel land is veilig en gezond, tot alle landen veilig en gezond zijn". Onder de wetenschappers en deskundigen op het gebied van volksgezondheid is men het erover eens dat de ontwikkeling, de grootschalige productie en wijdverbreide distributie van een effectief vaccin tegen COVID-19 belangrijke stappen zijn om een einde te maken aan de pandemie.

De grootste uitdaging van het vaccin zal de capaciteit van de grootschalige productie zijn om ervoor te zorgen dat het beschikbaar is voor iedereen, inclusief de landen die het niet rechtstreeks kunnen kopen. Op dit moment is COVAX AMC de vaccinatiepijler voor de Access to COVID-19 Tools Accelerator, een multilateraal initiatief dat samenwerkt met overheden en fabrikanten om ervoor te zorgen dat COVID-19-vaccins beschikbaar zijn in een zeer groot aantal landen, zowel met hoge als met lage inkomens.

België draagt indirect bij tot de toegang tot vaccins voor iedereen via de begroting van de Europese Unie. Dankzij de financiering van COVAX door de Europese Unie nemen de 27 lidstaten volledig deel aan het COVAX-initiatief. Wij zullen dat ook bilateraal steunen, zodra er vaccins via dit initiatief beschikbaar zijn.

Op Europees niveau moedigen wij ook een constructieve dialoog met de farmaceutische bedrijven aan. In dit stadium is het belangrijk om de productiecapaciteit van vaccins te verhogen als wij toegang willen tot het vaccin. Wij vinden het belangrijk dat de farmaceutische industrie het leven van mensen voor de winst stelt in zulke uitzonderlijke situaties.

België blijft in ontwikkelingslanden inzetten op de openbare basisdiensten, in het bijzonder de universele toegang tot de gezondheidszorg als een algemeen goed. Vaccinatie is een belangrijk onderdeel van de preventieve gezondheidszorg. Vanwege de urgentie dit jaar ligt de wereldwijde focus momenteel op de ontwikkeling van een vaccin tegen COVID-19, maar andere gezondheidsproblemen, zoals mazelen, malaria enzovoort, gaan niet weg. Ook in de partnerlanden van België zijn de gezondheidsstelsels ondermijnd. Daarom blijven wij ook inzetten op een geïntegreerde aanpak en de versterking van het gezondheidssysteem in het algemeen.

Wij steunen voornamelijk de nationale programma's van partnerlanden voor de invoering van vaccinatie. De Belgische ontwikkelingssamenwerking ondersteunt VN-organisaties zoals Unicef, het Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria en de Wereldgezondheidsorganisatie, die bijdraagt aan vaccinaties via de gezondheidsstelsels van landen. Daarnaast worden alle andere activiteiten op het gebied van logistiek, de betrokkenheid van de gemeenschap en de bewustmaking over de vaccinatie uitgevoerd door de ontwikkelingsactoren en via technische assistentie.

Ik rond af met uw vraag over de logistiek van de vaccinatie.

Het logistieke vraagstuk is complex. Wij hebben te maken met een wereldwijde crisis, dus het gaat om alle landen. Er zijn verschillende vaccins in ontwikkeling, met verschillende stockagemodaliteiten, en de capaciteit om de vaccinaties te beheren is ook heel verschillend. Daarbij komt dat België vaak werkt in een fragiele en humanitaire context die het geheel nog meer bemoeilijkt.

Het is duidelijk dat België niet van plan is om de logistiek van vaccinaties alleen te organiseren, dat is een collectieve en wereldwijde inspanning. Organisaties zoals de WHO en Gavi evenals de organen van het ministerie van Volksgezondheid zijn gespecialiseerd in vaccinatielogistiek en zijn het best geplaatst om dat te doen. COVAX en het eerlijke toewijzingsmechanisme van de WHO zijn de instrumenten die moeten worden gebruikt om ervoor te zorgen dat vaccins terechtkomen waar zij het hardst nodig zijn. De landen die de vaccins ontvangen, moeten ook klaar zijn om ze te ontvangen. In die zin blijft de versterking van het gezondheidssysteem via onze traditionele partners ook heel belangrijk.

07.03 **Els Van Hoof** (CD&V): Mevrouw de minister, ik dank u voor uw uitvoerige antwoord.

Wij kunnen ons aansluiten bij de woorden van Guterres dat geen enkel land veilig en gezond is, indien niet

alle landen veilig en gezond zijn. Dat wordt nog een grote uitdaging.

Ik hoor u vooral antwoorden dat wij de oplossing in multilateraal verband moeten zoeken om iedereen te kunnen vaccineren. U hebt verschillende voorbeelden gegeven van de manier waarop dat wordt voorbereid. Nochtans is het van belang dat wij ter zake heel waakzaam zijn. Wij zijn inderdaad heel sterk bezig met onze eigen vaccinatieprogramma's, waardoor wij niet beseffen dat het virus overal beweegt en dat wij maar sterk zullen zijn als het virus ook daar wordt uitgeroeid.

Bilateraal moeten wij dus op die nagel blijven kloppen. Dat moet in bilateraal verband gebeuren en ook via de Europese Raad, waarvan u waarschijnlijk ook deel uitmaakt, teneinde telkens opnieuw op tafel te leggen op welke manier wij met de problematiek omgaan. De geïntegreerde aanpak is een absolute prioriteit. Behalve malaria en mazelen zal ook COVID-19 een heel belangrijk aandachtspunt blijven, en waarop wij ook worden aangesproken. Wij zijn hier immers bezig met Ontwikkelingssamenwerking en met de manier waarop een en ander zal verlopen in de ontwikkelingslanden.

Wij zullen u daarover ook geregeld blijven bevragen en u ter zake ondersteunen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 **Question de Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "Le conflit au Sahara occidental" (55011701C)**

08 **Vraag van Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "Het conflict in de Westelijke Sahara" (55011701C)**

08.01 **Séverine de Laveleye** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, le conflit au Sahara occidental opposant le Maroc et le front Polisario dure depuis des décennies. La situation s'est enflammée le 13 novembre suite au non-respect du cessez-le-feu mis en place depuis 30 ans en conséquence de l'invasion de l'armée marocaine dans la zone tampon de Guerguerat, contrôlée par la mission MINURSO et interdite aux armées sahraouie et marocaine. Face aux répressions que subissent les populations sahraouies en territoire occupé par les Marocains, à l'ouest du mur de sable, le comité international de la Croix-Rouge ne semble pas réagir et ce, en omettant le respect de la quatrième convention de Genève de 1949 relative à la protection due aux civils en temps de guerre ainsi que son premier protocole additionnel, dont le Maroc et le front Polisario sont tous deux signataires.

De plus, le CICR n'a pas de mission d'observation active dans les prisons marocaines en ce moment, où il semble pourtant que chaque jour, les droits humains des prisonniers sahraouis sont violés par les autorités marocaines. En outre, nombreux sont les sahraouis à fuir cette répression et à se réfugier dans des camps en Algérie. Bien que l'Union européenne ait augmenté son aide financière attribuée au programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) pour faire face au covid-19 dans les camps situés près de Tindouf en Algérie, l'aide financière internationale a par contre diminué. Ces événements récents attisent le feu dormant mais toujours bien présent dans la région. Depuis près de 30 ans, l'ONU est en charge de l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, en vain.

Dès lors, allez-vous utiliser les leviers à votre disposition pour donner l'impulsion nécessaire à l'ONU pour reprendre l'organisation du référendum d'autodétermination du Sahara occidental? Quelle est la position de la Belgique par rapport à la diminution de ces aides pourtant essentielles à la survie des réfugiés sahraouis? Le CICR a-t-il des plans d'action prévus pour offrir une assistance humanitaire à la population civile sahraouie se trouvant en territoire sahraoui occupé en conformité avec la Convention de Genève de 1949? Pourquoi n'est-il pas intervenu lors de l'invasion de Guerguerat le 13 novembre 2020?

08.02 **Meryame Kitir**, ministre: Madame de Laveleye, je vous remercie pour cette question.

En tant que ministre de la coopération au développement, j'encourage tous les efforts qui peuvent mener à une solution pacifique. Au niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies, les différents services des Affaires étrangères suivent de près cette question et veillent à ce que la position belge y soit reflétée.

Aussi, notre pays s'est rallié aux déclarations du secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, sur l'importance de continuer à respecter l'accord de cessez-le-feu de 1991. La Belgique a souligné le rôle important de la mission MINURSO et a exprimé sa préoccupation face aux violences croissantes malgré le

cessez-le-feu. La Belgique a également plaidé pour la nomination rapide d'un nouvel envoyé pour le Sahara occidental.

La Belgique attache une grande importance à la dimension humaine du conflit au Sahara occidental. Nous encourageons les parties concernées à faire les efforts nécessaires pour assurer la protection des droits de l'homme et les conditions humanitaires au Sahara occidental et dans le camp de réfugiés de Tindouf et à coopérer davantage avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Nous regrettons la diminution de l'aide humanitaire pour répondre à cette crise de plusieurs décennies toujours en cours, une assistance humanitaire pourtant essentielle pour la vie des réfugiés sahraouis. La Belgique est engagée dans l'aide humanitaire rapide, flexible et efficace. Aussi, même si la Belgique ne soutient pas directement des organisations en particulier pour cette crise, notre aide humanitaire est apportée aux populations dans le besoin de manière indirecte au travers de financements flexibles que ce soit via des fonds humanitaires ou en tant que ressources générales que nous allouons à des organisations internationales reconnues.

Grâce à ces financements flexibles, les organisations humanitaires internationales sont libres d'utiliser ce financement pour répondre à des crises soudaines en fonction des besoins les plus criants. Malheureusement, l'écart entre le niveau mondial des financements humanitaires et les besoins humanitaires mondiaux est de plus en plus grand.

Selon les informations en ma possession, le Comité international de la Croix-Rouge a comme priorité en 2020 pour cette région de fournir des soins d'urgence aux personnes blessées au Sahara occidental et des services de réadaptation physique aux Sahraouis handicapés mais également de sensibiliser les secteurs d'influence au droit international humanitaire et aux préoccupations humanitaires dans cette région et de renforcer la capacité du Croissant-Rouge sahraoui à répondre aux besoins humanitaires.

Au Maroc, le CICR travaille sur la diffusion du droit international humanitaire parmi les fonctionnaires du gouvernement, les commandants des forces armées et les forces de sécurité. Il est aussi en dialogue avec les autorités et les forces de sécurité pour faire progresser la coopération de leurs activités liées à la détention et pour partager son expertise technique en vue d'améliorer les conditions de vie des détenus. En 2020, notre contribution flexible au CICR s'élevait à 8,5 millions d'euros.

08.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): J'aimerais saluer le fait que la Belgique a été assez claire au niveau international quant à sa position sur la reprise des conflits. Il s'agit malgré tout d'un conflit qui est largement méconnu et peu suivi au niveau international, et je pense que la Belgique doit veiller à être attentive et claire quant aux événements qui se produisent sur place.

Bien sûr, nous nous réjouissons que la Belgique choisisse de soutenir des fonds flexibles et multilatéraux et laisse l'initiative aux grosses agences de définir où sont les besoins prioritaires. Nous manquons effectivement de moyens pour prendre des décisions à cet égard, et je pense dès lors que cette stratégie est la bonne. J'espère que la Belgique continuera à se faire entendre aussi longtemps que nécessaire dans ce dossier et que nous contribuerons, au sein des Nations Unies, à trouver une solution durable et pacifique, comme vous avez pu le souligner.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 Question de Séverine de Laveleye à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "La comptabilisation de l'aide dite "fantôme"" (55011702C)

09 Vraag van Séverine de Laveleye aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "De verrekening van de zogenaamde spookhulp" (55011702C)

09.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Madame la ministre, ma question étant plus technique, je me référerai à la question numéro 55011702C, telle que rédigée et entendre votre réponse si c'est bon pour vous?

Comme vous le savez, la quantité de l'APD a fortement diminué depuis 2010, tant en termes absolus qu'en termes relatifs (passant de 0,60% du revenu national brut à 0,42% en 2019). Au total, les pays en développement auront vu l'aide promise par la Belgique amputée de 5,762 milliards EUR entre 2015 et

2019. La diminution de l'APD est d'autant plus inquiétante que l'OCDE permet aux donateurs d'y comptabiliser différents montants, par exemple, les allégements de dette ou les frais engendrés en matière d'accueil de réfugiés, de coûts administratifs ou d'accueil des étudiants étrangers. Si ces types d'apports sont bien sûr pertinents et nécessaires, ils ne constituent néanmoins pas des financements additionnels disponibles pour financer le développement durable. C'est pourquoi le secteur ONG l'appelle l'aide fantôme. Entre 2016 et 2018, la comptabilisation des frais d'accueil de personnes en demande d'asile sur le territoire belge a dépassé la totalité des montants attribués au canal gouvernemental. La Belgique était donc devenue la principale destinataire de sa propre aide au développement.

Sur ces deux dernières années, ce type de frais ont diminué, d'une part par la chute observée dans le nombre de demandes d'asile qui a entraîné une baisse automatique de cette rubrique, et d'autre part parce que les autres montants traditionnellement alloués à cette catégorie (frais administratifs, accueil d'étudiants étrangers et annulations de dette) n'ont pas connu d'évolution significative. Il en résulte que l'aide réelle a augmenté, ce qui est bien sûr une bonne chose.

Néanmoins, en toute logique, ce type de dépense ne devrait donc pas être comptabilisé comme de l'aide au développement.

Envisagez-vous de plaider au sein du CAD de l'OCDE de mettre fin à la comptabilisation de 'l'aide fantôme' dans l'APD?

09.02 Meryame Kitir, ministre: Madame de Laveleye, nous partageons vos préoccupations sur ces thèmes. Dans ma note de politique, il est clairement indiqué que l'aide au développement n'est pas subordonnée à la migration. Il faut éviter que les chiffres de la coopération soient gonflés avec des budgets qui ne visent pas le développement durable.

À l'OCDE-EU, un groupe de travail a été créé pour discuter du thème de la comptabilité des activités migratoires. La Belgique participera à ce groupe et plaidera pour une position qui favorise le développement des pays partenaires.

09.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Excusez-moi, savez-vous quand aura lieu ce groupe de travail?

09.04 Minister **Meryame Kitir**: Het zal nog vóór het einde van het jaar 2020 worden opgestart.

09.05 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Avant la fin de cette année? Très bien!

Nous avons rencontré le Comité d'aide au développement dans le cadre de l'évaluation par les pairs, dont nous n'avons pas encore reçu les résultats, à ma connaissance, du moins.

La **présidente**: Le *peer review*? Je pense que, oui.

09.06 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Nous le vérifierons.

Je trouve vraiment intéressant qu'un groupe de travail se mette en place dans les semaines à venir, et je me permettrai de revenir sur ce point ultérieurement pour savoir quels sont les bénéfices. Certains pays européens, comme le Luxembourg, ont fait un choix particulièrement engagé. De votre côté, vous avez fait le choix dans votre note de politique générale de dissocier clairement les enjeux migratoires, et nous vous remercions pour la clarté de vos propos.

Je pense néanmoins qu'il faut que nous progressions afin d'affecter de réels moyens aux besoins des populations du Sud et d'éviter que nous devenions le seul pays bénéficiaire de notre propre aide, car cela ne serait pas tenable. Je vous remercie pour vos efforts dans ce dossier.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

10 Question de Malik Ben Achour à Meryame Kitir (Coopération au développement et Grandes villes) sur "Le partenariat euro-méditerranéen" (55011734C)

10 Vraag van Malik Ben Achour aan Meryame Kitir (Ontwikkelingssamenwerking en Grote Steden) over "Het Euromediterraan partnerschap" (55011734C)

10.01 Malik Ben Achour (PS): Madame la ministre, nous avons célébré il y a peu le 25^e anniversaire du partenariat Euro-Méditerranée, également nommé processus de Barcelone parce qu'il a été porté sur les fonds baptismaux à l'occasion d'une conférence s'étant tenue dans cette ville en 1995, et complété en 2004 par la Politique européenne de voisinage (PEV). Il se donnait pour ambition "de faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité".

Forcément, après un quart de siècle d'existence, l'heure est au bilan. C'est le travail qu'a entrepris le CNCD-11.11.11 dans une publication récente, et le constat est clair, net, sans bavure: c'est un échec. L'Union européenne n'a pas pu apporter de réponses satisfaisantes aux aspirations démocratiques exprimées lors des printemps arabes et l'objectif de prospérité partagée demeure au stade du vœu pieux.

Le CNCD en appelle à une révision des relations que l'UE entretient avec son voisinage Sud, prenant davantage en compte la réalisation des objectifs de développement durable. Pour ce faire, il propose plusieurs lignes directrices, telles que la cohérence des politiques de développement, le partenariat avec les sociétés civiles des pays sud-méditerranéens ou encore la prise en compte prioritaire des jeunes et des femmes dans les actions développées par l'Union européenne dans la région.

Le texte du CNCD se conclut par une série de recommandations que je ne saurais toutes évoquer ici. En guise d'exemples, j'en citerai deux. Au niveau commercial, "assortir les chapitres commerce et développement durable des ALECA de mécanismes de plaintes et de sanctions", et en ce qui concerne les droits humains, "défendre la place d'une société civile critique".

Madame la ministre, comment jugez-vous les résultats de ces 25 ans de partenariat? Avez-vous pris connaissance de l'étude du CNCD? Quels enseignements pouvez-vous en tirer? Quelles suites pourraient-elles être données aux recommandations qu'elle contient, notamment en matière de financement?

Je vous remercie.

10.02 Meryame Kitir, ministre: Monsieur Ben Achour, je vous remercie pour votre question.

La zone Sud du voisinage de l'Union européenne a toujours connu une place privilégiée dans les relations de l'Union européenne. En témoignent aussi les engagements dans le nouvel instrument CNCD (?) qui couvrira l'aide de l'Union à ces pays partenaires.

Cet instrument donne bien la priorité aux relations avec son voisinage. Deux tiers du budget prévu partira vers le voisinage Sud. Ceci démontre l'importance continue de ces partenariats.

J'ai bien pris connaissance de l'étude du CNCD qui fait état d'un bilan plus que mitigé. Avant de donner suite à des recommandations, il faut une analyse plus fouillée. J'ai dès lors demandé à l'administration de faire sa propre analyse de ces partenariats.

De manière générale, une plus grande cohérence des politiques en faveur du développement et la défense du rôle d'une société civile critique sont des priorités de ma politique.

10.03 Malik Ben Achour (PS): Madame la ministre, c'est quelque part un heureux hasard que cette question clôture la séance de questions, puisqu'elle permet de synthétiser un peu toute une série de thèmes dont on a déjà débattu aujourd'hui.

Parmi les recommandations auxquelles nous serons particulièrement attentifs, je voudrais en citer quatre.

Premièrement, augmenter le budget du nouvel instrument de voisinage au sein du cadre financier pluriannuel 2021-2027, en s'assurant qu'il contribue à la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les régions concernées.

Deuxièmement, assurer une part spécifique de cet instrument de voisinage aux associations des droits des femmes dans les pays partenaires, notamment en matière de promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de lutte contre les violences, comme évoqué cet après-midi.

Troisièmement, via leur voix au sein des institutions financières internationales, prendre des mesures ambitieuses d'annulation de dettes pour aider les pays de la région à faire face aux crises sanitaires et

économiques actuelles. On en a aussi parlé.

Quatrièmement, dans le volet "paix, démocratie et droits humains" de l'étude, une autre recommandation vise spécifiquement la création ou la préservation d'espaces pour une société civile critique. Vous venez d'en parler et il me semble que cela a également été évoqué ce matin avec la ministre des Affaires étrangères.

Voilà, "tout est dans tout" mais l'ambition doit être maximale.

De **voorzitster**: Dat is een mooie samenvatting van wat daarstraks al werd gezegd.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

Mevrouw de minister, mag ik u danken voor uw aanwezigheid. U hebt al aangekondigd dat u zich het makkelijkst kunt vrijmaken voor parlementaire vragen op de derde woensdagen van de maand, in de voormiddag. Zo weten de meest actieve leden het meteen uit de eerste hand. Wij zullen proberen er regelmaat in te brengen, wat een goede zaak is bij onze voorbereiding.

Namens de commissie wens ik u en alle anderen een fijn en gezond eindejaar en nieuwjaar.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 15.27 uur.

La réunion publique de commission est levée à 15 h 27.